



www.avecunion77.fr

Pour faire suite à notre réunion publique du 13 février, nous vous faisons parvenir la liste des questions qui ont été posées. Nous remercions les 130 personnes qui ont pu se déplacer. Nous poursuivons notre action en actualisant le site www.avecunion77.fr
Ce site constitue la base essentielle d'information et de mobilisation nécessaire à la poursuite de notre combat contre un projet inutile, nuisant et coûteux.

**Nous rappelons que notre association est une fédération d'associations locales regroupées pour s'opposer au projet de liaison A6-D607-D142 (contournement de Ponthierry).
Il n'y a pas d'adhésion individuelle à AVEC L'UNION.
Chacun peut adhérer à l'association locale de son choix dont nous rappelons la liste ci-dessous :**

- Association de Défense de l'Environnement et des sites de Saint Fargeau-Ponthierry et environs (ADESFP) – 100 rue Grande – Moulignon – Saint Fargeau Ponthierry
- Association de Pringy pour la Sauvegarde et la Protection de son Environnement Naturel (APSPEN) – 1 chemin du moulin de Montgermont - Pringy
- Association pour la protection du site de Saint Sauveur sur Ecole – Mairie – Saint Sauveur sur Ecole – mairie – 1 rue Creuse – Saint Sauveur sur Ecole
- Association Renouveau pour Boissise-Orgenoy - 3 avenue Chevalier de Beausse – Boissise le Roi
- Association pour la sauvegarde du Site et de l'Environnement de Boissise le Roi et Orgenoy (ASSEBO) – 42 allée de la Corniche –Boissise le Roi
- Association des bois du canton (ABC) – 1 rue d'Ormesson – Vert Saint Denis
- Association de défense de l'environnement de Sénart (ADE) – Rue Dionet – Vert Saint Denis

Après la réunion publique du 13 février 2012, liste des questions évoquées pendant le débat

- Pourquoi, avec tant de chiffres erronés, ne peut-on pas faire abandonner ce projet ?
*Les chiffres que nous annonçons sont ceux des documents officiels.
Ils sont peut-être erronés, nous ne sommes pas en mesure de vérifier.
Il faudrait avoir les moyens (financiers) de faire vérifier les comptages nous-mêmes.
Par contre les analyses sont erronées. C'est ce que montrent nos propres analyses qui relèvent des erreurs (double comptage, argumentation dérisoire, ...) – voir le document **CONTOURNEMENT DE PONTHIERRY** sur notre site www.avecunion77.fr*
- Et le non respect du Parc Naturel du Gâtinais ?
*Nous interrogeons les responsables élus du PNR pour connaître leur avis officiel. Nous attendons leur réponse.
Cependant, le document **III** sur notre site montre les contradictions formelles du projet avec les articles de la charte du PNR signée par les communes dont Saint Fargeau-Ponthierry*
- « faire des logements », donc nécessité d'aménagement d'urbanisme
*Nous sommes conscients que la réalisation de logements entraîne une augmentation de la circulation. Bien que conscients du problème, nous n'avons pas vocation à le dénoncer, ce n'est pas l'objet de notre fédération d'associations.
Nous le sommes d'autant plus que tous les chiffres officiels montrent que 80% de la circulation est une circulation interne (trafic local : d'un point à un autre du secteur – trafic d'échange : origine **ou** destination dans le secteur).
Donc, le trafic d'échange entre le sud de l'agglomération melunaise et l'A6 est négligeable par rapport à la circulation interne de la ville. C'est celui qui serait concerné par le contournement.
C'est pourquoi nous proposons des solutions alternatives.*
 - Quel est le calendrier prévisible de l'opération ? Est-ce un projet définitif ? Peut-on resituer ce projet ?
Le projet en est au stade des études préalables. Il sera soumis à enquête publique.
- Puisque C5 contourne Paris, y a-t-il le pendant en Essonne ?
*Ce projet est situé sur le tracé de principe de la 4^{ème} rocade d'île de France. En d'autres termes une nouvelle Francilienne.
Le Conseil général de l'Essonne refuse tout tracé.*

- Pont sur la Seine. Dans le coût de 45 millions d'euros, est-ce que le coût du pont (ouvrage important) est compris ?
*La liaison A6-D607-D142 s'arrête à la D142 (route Pringy- centre commercial Chamlys). Le pont n'est pas sur le tracé, son coût n'est donc pas compris.
Mais nous redoutons que, situé sur le tracé du projet d'autoroute C5, le contournement de Ponthierry soit ensuite prolongé vers la rive droite de la Seine comme le souhaitent de nombreux élus de l'agglomération.*
- Echangeurs à niveaux ? Ronds points ?
Il semble que le projet retienne des ronds points (sauf pour le raccordement sur l'autoroute A6, ce qui nous fait douter de l'appellation « liaison classique » qu'utilise le Conseil général pour rassurer les populations
- Orgenoy faisait partie du PNR, il en a été retiré ??
La commune de Boissise le Roi-Orgenoy n'a pas souhaité rester dans le Parc Naturel du Gâtinais (PNR)
- Panneaux – posés, puis saccagés, par qui ? (vandalisme ?) Envisage-t-on de les reposer ?
*Certains panneaux ont été taggés ou vandalisés, d'autres ont été couchés par le vent, nous avons délibérément retiré ceux qui restaient.
De toute façon, si nous devons renouveler l'opération nous installerions des panneaux plus « percutants », plus lisibles et plus solides.*
- Projet des « Seniorales » ? Que deviendra la tranquillité ?
On devine aisément la réponse.
- Nous lisons sur vos documents , coût 45 M, ne sera-ce pas plutôt 90 M€ ?
On connaît les dérives fréquentes dans ce genre de projet. Nous reprenons le chiffrage de la pré-étude officielle du Conseil général. Nous partageons les craintes exprimées dans la question.
- Intentions ou réactions des communes de la rive droite de la Seine ?
Les communes du Mée sur Seine et de Vert Saint Denis sont fermement opposées au projet de contournement de Melun qui traverserait le bois de Bréviande et la Seine pour « s'aligner » avec la liaison A6-D142. Cesson a pris une délibération s'opposant au projet.
- Y a-t-il d'autres moyens que de prendre sa voiture ?
Oui, à condition d'améliorer les transports en commun (tracé, ponctualité, fréquence et pertinence des stations et des horaires)
- A-t-on fait un état de ce que pensent nos élus politiques sur ce sujet ? Quelle est la position de Monsieur le Maire de Boissise le roi ?
*Les communes de Saint Sauveur sur Ecole et de Pringy sont officiellement contre le projet. Celle de saint Fargeau-Ponthierry est favorable.
Le maire de Boissise le Roi reste évasif.*
- Connaître les avis de la population de Ponthierry sur ce sujet ?
Nous diffusons nos informations et souhaitons qu'elles soient relayées auprès du plus grand nombre. C'est le meilleur moyen de montrer une opposition résolue à ce projet et le faire abandonner avant l'enquête publique.
*Il faut peser sur la décision finale tout en sachant qu'une enquête publique exprime seulement un avis que les décideurs peuvent ignorer.
C'est donc une affaire de rapport de forces avec des arguments fondés et convaincants.
Chacun d'entre nous doit se mobiliser, mobiliser les membres de sa famille, ses amis, ses voisins et relayer l'information avant qu'il ne soit trop tard quand on arrive au moment de l'enquête publique*
- Connaît-on la répartition des 45 M€ ?
Non, nous avons repris le montant de l'étude du Conseil général qui est une estimation globale.
- Y a-t-il des possibilités de recours ?
*A ce stade des études, il n'y en a pas.
Les juristes spécialisés que nous avons consultés nous aideront à déposer un ou des recours contre des vices de forme, contre des contradictions avec les règlements en place (urbanisme, charte du PNR, Grenelle de l'environnement, etc...)*
- Ne peut-on pas mettre l'accent par le biais des médias (presse, radio, TV, internet, facebook,...) ?
C'est la phase actuelle qui débute. Nous informons pour convaincre et faire partager nos convictions. Nous comptons sur vous pour relayer auprès du plus grand nombre en sachant que l'accès à la presse est difficile. Internet et le bouche à oreille sont des outils efficaces.
**QUE CHACUN D'ENTRE NOUS S'EN EMPARE POUR CRÉER UN RAPPORT DE FORCE QUI FERA ABANDONNER UN PROJET INUTILE, NUISANT ET COUTEUX.
QUE CHACUN S'EXPRIME AUPRES DE SES ELUS.**